



**Villars-sur-Glâne** Meggitt, frappée par la crise, est parvenue à limiter la casse. Elle supprimera 36 postes au lieu de 70. » 16



### Patron optimiste malgré tout

**Economie.** A Bulle, la société CRC-SNG SA, dirigée par Hérbert Douze, produit des volets en aluminium, de la toile pour les stores et des moustiquaires. Le patron affronte avec foi la crise du Covid-19. » 17

# RÉGIONS

15  
LA LIBERTÉ  
MARDI 26 MAI 2020

Pour respecter les consignes sanitaires, c'est à Forum Fribourg que le Grand Conseil siègera demain

## Le parlement déménage à nouveau

« NICOLAS MARADAN

**Granges-Paccot** » Jamais la démocratie fribourgeoise n'aura pris autant de place. C'est dans les locaux de Forum Fribourg, à Granges-Paccot, que le Grand Conseil se réunira dès demain et jusqu'à vendredi à l'occasion de la première session organisée depuis le début de la crise du coronavirus. Les débats auront lieu dans une salle d'environ 70 mètres de long sur 30 mètres de large, permettant d'éviter des contacts trop étroits entre les 110 députés et les 7 conseillers d'Etat auxquels s'ajoutent le personnel du parlement cantonal et les représentants des médias. Lesquels ont pu découvrir hier en primeur ce nouvel écrin.

**«Pour les députés, les déplacements seront limités»**

Kirithana Wickramasingam

Chacun disposera de sa propre table, à bonne distance des voisins. «Et des membres de la Protection civile viendront nous aider à gérer les flux de personnes pour minimiser les risques liés aux contacts», précise la présidente du Grand Conseil, la socialiste Kirithana Wickramasingam. Elle ajoute: «Pour les députés, les déplacements seront limités. Et il n'y aura pas de pause officielle car il n'est pas possible d'organiser le transfert de 110 personnes dans un court laps de temps». Les sessions prévues en juin et en août se dérouleront également à Forum Fribourg. Pour la suite, tout dépendra de l'évolution de la situation sanitaire.

### Refuge à la police

C'est déjà la deuxième fois cette année que le parlement cantonal est contraint de déménager. En effet, l'Hôtel cantonal où il siège habituellement est en rénovation pour une durée de deux ans, jusqu'à fin 2021.



17 000

En francs, le coût par session pour l'organisation des débats



Les débats auront lieu dans cette salle permettant d'éviter des contacts trop étroits entre députés et conseillers d'Etat. Jean-Baptiste Morel/La Gruyère

Alors en janvier dernier, les députés avaient trouvé refuge au MAD3, le bâtiment qui héberge notamment les commandements de la police et de la gendarmerie au chemin de la Madeleine, également à Granges-Paccot. Mais cette solution n'était pas conciliable avec les nouvelles exigences en matière de distanciation sociale.

Néanmoins, ce premier déménagement a facilité le transfert vers un lieu adapté à la pandémie de coronavirus. En effet, le même système de sonorisation et de vote électronique sera utilisé à Forum Fribourg. «Il faut simplement des câbles un peu plus longs», relève Kirithana Wickramasingam. L'organisation des débats dans cette nouvelle salle coûtera 17 000 francs par session, ce qui comprend principalement la location et le nettoyage des locaux. Le reste des frais, notamment pour la sonorisation, est inclus dans le crédit déjà accordé pour la rénovation de l'Hôtel cantonal.

### Suspension levée

La présidente du Grand Conseil ajoute: «Les commissions pouvaient déjà siéger par visioconférence. Le Bureau du Grand Conseil a par exemple siégé à plusieurs reprises, d'autres commissions également. Cela fonctionne très bien. En revanche, pour les commissions qui doivent se réunir physiquement, des salles sont en préparation. Cela concerne notamment la Commission des naturalisations, qui travaille avec des documents confidentiels».

A noter que la suspension des délais pour le traitement des instruments parlementaires, en vigueur depuis le 25 mars, a été levée le 15 mai dernier. «Le Bureau a demandé au Conseil d'Etat de répondre rapidement aux instruments parlementaires liés à la crise du coronavirus. Dans la mesure du possible, ils seront traités lors des sessions de juin et d'août», note Kirithana Wickramasingam. Cela sera également le cas d'un autre dossier très attendu: l'assainissement de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg. »

## Quatre parlementaires pourront voter à distance

**Fribourg est le seul parlement de Suisse à permettre aux élus qualifiés de vulnérables face au coronavirus de voter depuis chez eux.**

Quatre élus du groupe UDC et du groupe Vert Centre Gauche ne pourront pas assister physiquement à la session du Parlement fribourgeois qui débute demain car ils font partie des catégories dites à risque face au coronavirus. Néanmoins, la Constitution fédérale garantit que l'expression fidèle et sûre de la volonté des citoyens soit prise en compte. Dès lors, il était important aux yeux du Bureau du Grand Conseil que chaque représentant du peuple puisse malgré tout voter et s'exprimer. Les quatre personnes concer-

nées pourront donc participer aux débats depuis chez elles grâce au logiciel de visioconférence Teams.

**Pour cela, évidemment,** la sécurité du système doit être assurée. «Les parlementaires ont une adresse e-mail unique et un mot de passe qui leur est propre. Il y a également une double authentification via SMS. Cela constitue déjà une première sécurité d'accès. Ensuite, nous avons pu garantir que les données n'étaient pas conservées sur des serveurs informatiques et étaient supprimées dès la fin du vote», explique Christophe Dupasquier, responsable informatique du Grand Conseil. En outre, des scrutateurs vérifieront, par webcams interposées, que c'est

bien le député en question qui vote et non une tierce personne.

Néanmoins, cette solution ne pourra être appliquée qu'à deux conditions: que le logiciel puisse être au préalable testé avec des résultats concluants et que le parlement valide demain matin une ordonnance autorisant ce vote à distance. «L'enjeu est d'éviter tout risque de falsification», insiste Mireille Hayoz, secrétaire générale du Grand Conseil. C'est également grâce au logiciel Teams que les élus vulnérables pourront prendre la parole. A noter que Fribourg semble être le seul parlement de Suisse à permettre ainsi le vote à distance. En revanche, cela s'est déjà vu, notamment, au Parlement européen. Les élus s'y sont prononcés par courrier électronique. » NM